

qu'au bout de quelques minutes qu'il put se rendre compte de ce qui s'était passé.

Au milieu de la chambre se trouvait un réchaud, dans lequel le charbon de bois s'était consumé.

Sur un lit de fer était étendu le vieillard.

Il n'y avait pas trace d'incendie.

D'où venait donc cette odeur de chairs brûlées ?

Le médecin s'en rendit compte bientôt.

Le corps, saturé de vapeurs alcooliques, s'était enflammé dans une atmosphère sur chauffée et avait brûlé, dégageant très-probablement des flammes bleuâtres, semblables à celles du punch. La preuve que c'est bien un cas de combustion spontanée, c'est que les chairs seules avaient entretenu l'incendie.

M. M.....s'était couché pour mourir, non dans son lit très-comfortable, mais sur un lit hors de service, composé d'une mauvaise pailleasse trouée par places, recouverte d'un lit de plume.

Les brindilles de paille qui dépassaient des trous de la pailleasse n'ont pas été atteintes par le feu, l'enveloppe du lit de plumes a été seulement roussie.

Le corps était dans un état horrible.

La combustion avait commencé par les pieds et avait réduit en cendres les deux jambes jusqu'au bout des cuisses. Les bras étaient dans le même état.

Le tronc seul et la tête étaient intacts.